

## Passeur sur la brèche

*Aurélie Pfauwadel*

"Journée Question d'École 2015"

Publié le 5 septembre 2020

[AE](#), [passe](#), [passeur](#)

« L'intervention « Le passeur sur la brèche », d'Aurélie Pfauwadel lors de la journée Question d'École de 2015 « Problèmes cruciaux du contrôle et de la passe », est une transmission rare et précise sur l'expérience singulière d'un analysant-passeur engagé – nommé depuis A.E. Si la désignation de passeur « vous tombe dessus » sans mode d'emploi, elle intervient dans un temps logique de la cure et a des chances de produire un « effet coup de pied » qui pousse « à élaborer un savoir tendu vers la fin de l'analyse ». Après maintes opérations de réduction dans sa propre analyse, c'est dans ce désêtre et « en ce point de manque » que l'analysant-passeur pourra devenir une « plaque sensible » permettant « la production d'un savoir sur le réel en jeu dans la formation du psychanalyste ». Le passeur comme le passant interprètent donc la passe. – Agnès Bailly »

### Le passeur sur la brèche [1]

Aurélie Pfauwadel

« Être sur la brèche » : le dictionnaire définit cette expression comme le fait de « travailler avec énergie dans une situation difficile », « en plein combat ». Le passeur se trouve dans une telle situation, vivifiante mais inconfortable. La désignation comme passeur constitue avant tout une expérience enthousiasmante, une chance dont il convient de se saisir, mais produit aussi, pour des raisons structurelles à cette position, un certain désarroi.

Je prends ici la parole dans l'immédiat après-coup de cette expérience qui a duré pour moi un peu plus d'un an et demi et lors de laquelle j'ai eu l'occasion de transmettre à deux Commissions successives les témoignages de 7 passants.

Passeur, cela vous tombe dessus, sans l'avoir décidé ni demandé. Le plus souvent, cela advient par surprise : un passant vous contacte parce qu'il a tiré au sort votre nom dans le chapeau des passeurs et il vous apprend par là même que votre analyste vous a désigné passeur.

De même qu'aucune indication n'est donnée par l'École au passant, à aucun moment il n'est dit au passeur comment procéder : il n'y a ni protocole à suivre, ni règlement. Cette solitude du passeur fait pleinement parti de ce dispositif où le grand Autre de la garantie n'existe plus, et le passeur est ainsi mis en demeure, tout comme le passant, d'interpréter la

passe.

Le passeur est avant tout un analysant qui traverse un certain moment de passe et dont l'analyste fait le pari, avec les risques que cela comporte, qu'il s'agit là d'un temps logique de l'analyse propice à ce qu'il puisse exercer cette fonction. Cette désignation peut valoir comme une interprétation de l'analyste, et a en tout cas un effet « coup de pied » sur l'analysant-passeur, le tirant de la torpeur d'une analyse au long cours et l'incitant à élaborer un savoir tendu vers la fin de l'analyse. La brèche, c'est aussi cette cassure dans les fortifications, cette trouée faite dans la ligne de défense de son fantasme, qui est promesse d'ouverture.

Le passeur « est » la passe, dit Lacan, mais il n'en sait rien, et il ne dispose pas du savoir sur la passe : il attend justement que le passant lui communique un bout de savoir à cet égard. Là où le passeur *est*, il ne pense pas. C'est le paradoxe de la position du passeur : il doit se faire vecteur d'un savoir qu'il ne sait pas.

Le passeur a d'abord une fonction de secrétaire ou de scribe par rapport au discours du passant : il emmagasine et enregistre pour transmettre, le plus littéralement possible, les signifiants de ce dernier. Il n'immisce pas ses propres mots et n'ajoute nulle interprétation supplémentaire à ce qui a été proposé par le passant. Cependant, les entretiens avec le passant sont dialectiques : le passeur doit poser les questions pertinentes qui lui permettront de s'assurer avoir bien cerné la logique de la transmission, les traits saillants du témoignage.

Le passeur, dans le langage commun, désigne ce marinier qui, au moyen d'un bateau spécial, le bac, a pour rôle de faire franchir à des personnes un cours d'eau, de les mener d'une rive à l'autre – cette profession est requise précisément là où il n'y a ni pont, ni tunnel déjà tracé. Là où le passeur manque de repères, sa boussole ne peut être que son désir de faire émerger un savoir quant à l'issue d'une analyse et au devenir analyste. Et c'est autour de ce désir de savoir qu'ils partagent et de l'exigence de bien-dire ce passage que le dialogue entre passant et passeur peut être fécond.

L'idée d'un passeur qui pourrait être totalement neutre, simple courroie de transmission sans incidence sur la passe, est une idée erronée. La transmission au jury est un exercice d'un genre très spécial, puisque le passeur dispose d'environ une heure pour transmettre la substantifique moelle d'une dizaine d'heures d'entretien avec un passant ayant parfois effectué 3 ou 4 décennies d'analyse ! C'est bien d'une performance dont il s'agit. Le passeur est obligé d'opérer une sélection dans les dits du passant, de tirer des fils et privilégier certaines élaborations. La structure de la passe est de l'ordre d'un *pas-tout* dire. Que le dispositif comporte deux passeurs va dans ce sens, en introduisant un écart, une disjonction dans le discours : l'un peut venir préciser, compléter ou au contraire décompléter ce que dit l'autre.

Lorsqu'une nomination d'AE est obtenue, je me suis demandée comment cela *passait* par le truchement des passeurs. Dans ces cas-là, il me semble qu'une part importante de ce qui emporte la décision de nommer ne se joue pas au niveau des *énoncés* rapportés, mais au niveau de *l'énonciation* du passant qui a pu frayer son chemin jusqu'à la Commission *via* les passeurs. Selon une formule de Jacques-Alain Miller, « du fait du *désêtre* qui (...) atteint le passeur, son dire a perdu son sens et sa jouissance, ce qui le rend propre à transmettre les effets de sens, comme une plaque sensible ». C'est parce que le passeur a réduit pour son propre compte, dans le travail d'analyse, sa captation par le sens fantasmatique et phallique, qu'en ce point de manque une inscription devient possible pour un autre.

« Sensible aux effets de sens » ne veut pas dire « comprendre », ni se laisser fasciner par les histoires de vie des passants, bien au contraire : la transmission doit se concentrer sur la logique de la cure du passant. Les « effets de sens » produits par le passant ne consiste pas en des élucubrations ouvertes à tous les sens, mais dans le savoir nouveau qu'il fait l'effort d'élaborer dans le cadre de cette procédure à partir de la réduction obtenue par l'analyse.

Alors : comment une énonciation peut-elle se communiquer ? Il s'agit d'entendre le passant au-delà de lui-même et de la liste de ses dits. Ce peut être par une attention à tous les « à côté » du témoignage ou par une clinique du détail : en relevant les larmes aux yeux d'une passante lorsqu'elle emploie tel mot, ou la persistance subtile de certains affects ; ou bien, en rapportant à la commission les effets produits sur le passeur par l'écoute du témoignage, d'enthousiasme ou de gêne par exemple – ainsi telle passante qui m'a beaucoup fait rire en racontant pourtant les épisodes les plus ravagés de sa vie

(passage du tragique au comique tout à fait notable) ; ou encore, en recueillant l'attitude du passant vis-à-vis de ses passeurs, de la Commission, de l'École, etc.

C'est parfois à l'insu du passeur lui-même que peuvent se communiquer certains caractères spécifiques à l'énonciation d'un passant. Lors de mon premier témoignage auprès de la Commission, après avoir patiemment écouté une heure de transmission, l'une des membres m'a interrompue, en s'exclamant : « c'est quand même un peu chaotique tout ça ! » J'ai immédiatement pensé que *c'était la catastrophe, la passante n'allait pas être nommée par ma faute* – finalement, elle fut heureusement nommée, ce pour quoi je me permets de rapporter cet épisode – *comment m'étais-je mise en situation de faire un témoignage désorganisé, moi, l'ex prof de philo, rompue aux dissertations en trois parties, trois sous-parties et trois sous-sous-parties ?* Il se trouve que « chaos » était l'un des signifiants fondamentaux de la passante, nommant sa jouissance de l'indétermination (homme ou femme, vivante ou morte ?) et dont le petit reste symptomatique dans le discours était parvenu jusqu'à la Commission. Ainsi, le passeur n'est pas simplement un messenger conscient et maître de ce qu'il transmet, il devient lui-même le message – comme ces messagers de la Grèce antique porteur d'une lettre écrite sur leur cuire chevelu qu'ils ne pouvaient pas lire eux-mêmes et dont ils ignoraient la portée.

D'une manière générale, il m'est apparu que lorsque « ça passe », et qu'il y a nomination d'AE, c'est que le *principe du dire* du passant est passé à travers le passeur. Le passeur n'est pas l'avocat du passant au sens d'une identification à lui, mais parce que le vidage de jouissance qu'il a effectué le rend apte à se faire porteur de l'objet cause d'un autre : il est avocat en ce qu'il peut *servir la cause* du passant. Lorsqu'il est lui-même convaincu qu'il y a bien eu là un franchissement ou une mutation subjective attestés par le passant, l'énonciation du passeur est alors causée par celle du passant, et ce « dire de passe » le cause à se faire convaincant auprès de la Commission.

Ainsi, pour une autre passante qui a été nommée, la modalité même de son témoignage a fait signe pour la Commission d'une solution sinthomatique que la nomination comme AE pouvait encourager et catalyser. En effet, cette passante avait témoigné notamment d'une profonde modification de son rapport à la parole : d'une parole symptomatique qui avait tendance à se disloquer, se déliter ou se diluer, elle avait trouvé une autre façon de faire, en effectuant toujours un tour de plus mais dans le sens d'une localisation, d'une élucidation supplémentaire. Ici, le travail de réduction que ce témoignage a requis de la part du passeur et la pari de la Commission sur les effets consonants au sinthome que produirait la nomination comme AE, sont allés dans le sens de parachever le resserrage du sinthome de la passante.

Pour conclure : chaque passeur fait avec son style, il n'y a ni modèle ni standard du passeur, et il ne saurait y avoir « d'école des passeurs » pour les raisons structurelles évoquées précédemment. Pour autant, il est attendu d'eux qu'ils remplissent leur fonction : être des instruments permettant la production d'un savoir sur « le réel en jeu » dans la formation du psychanalyste. Ce rôle comporte une dimension logique mais également éthique. Ainsi, il arrive que la Commission puisse demander au passeur de donner son avis sur le témoignage qu'il transmet. J'en ai été d'abord étonnée, puisque cela allait contre cette phrase de Lacan que j'avais en tête « ces témoins bien entendu ne sont pas juges ». Il n'appartient pas au passeur de décider et son avis n'aura peut-être pas d'incidence sur la décision finale, mais il m'est apparu que cette question responsabilisait le passeur qui ne peut ainsi se contenter de déposer le paquet pour ensuite s'en laver les mains. C'est là une manière de l'engager et l'impliquer pleinement dans cette expérience de la passe.

[1] Exposé à la Journée *Questions d'École*, 24 janvier 2015



**École de la Cause freudienne**  
*Association de psychanalyse reconnue d'utilité publique*

© 2018-2020 ECF Paris 1, rue Huysmans - 75006 Paris, France | T:+33 01 45 49 02 68 | F:+33 01 42 84 29 76

**[tupeuxsavoir.net](http://tupeuxsavoir.net)**

Conception Kiyoi websites